

E-CARTE KLIK

➤ Qu'est ce que la e-carte ?

La e-carte est un instrument de paiement électronique qui vous permet de régler vos achats nationaux et internationaux sur internet, en Dirhams et en devises, via un numéro de carte bancaire dématérialisée.

Il s'agit d'une carte dématérialisée, prépayée et rechargeable, valable un an et renouvelable sur votre demande, accessible et consultable uniquement via votre application Barid Bank Mobile.

➤ Comment souscrire à la e-carte ?

La souscription à la e-carte s'effectue directement et uniquement depuis votre application Barid Bank Mobile, via le service « Mes Moyens de paiement » affiché sur l'écran d'accueil de votre application ; Pour cela, il vous suffit d'accepter les conditions générales spécifiques d'utilisation, puis valider votre souscription en saisissant votre code confidentiel Barid Bank Mobile.

Vous ne pouvez souscrire qu'à une seule e-carte.

➤ Comment fonctionne la e-carte ?

En souscrivant à la e-carte, vous aurez accès via votre application Barid Bank Mobile aux informations nécessaires pour effectuer tout achat par carte sur internet : type de carte, numéro de carte, date d'expiration, et code de vérification.

Une fois créée, votre e-carte sera visible sur votre application au niveau de vos moyens de paiement ; Vous pourrez alors accéder à différents services depuis votre application :

- Consultation du solde de votre e-carte sur l'écran de vos moyens de paiement;
- Consultation de l'historique des opérations, en cliquant sur la ligne « e-carte » sur l'écran de vos moyens de paiement;
- Consultation des informations relatives à votre e-carte (type de carte, numéro, date d'expiration, code de vérification) via le service « Paiements » sur votre page d'accueil puis « Paiement internet par e-carte » ;
- Activation de votre dotation e-commerce international via l'écran de consultation des informations e-carte (« Paiements » puis « Paiement internet par e-carte ») ;
- Désactivation/réactivation du service paiement e-commerce international via « Mes moyens de paiement », puis « services » sur la ligne de la e-carte ;
- Renouvellement de votre e-carte à la date d'échéance via l'écran de consultation des informations e-carte (« Paiements » puis « Paiement internet par e-carte ») ; Une fois la date d'échéance dépassée sans renouvellement, votre e-carte sera expirée ;
- Mise en opposition, remplacement et résiliation de votre e-carte via « Mes moyens de

paiement », puis « services » sur la ligne de la e-carte ;

- Recharge et décharge de la e-carte, par virement via BBM, ou dans une agence Al Barid Bank ;

➤ Comment résilier la e-carte?

Vous pouvez résilier votre e-carte directement à partir de votre application Barid Bank Mobile, après l'avoir auparavant déchargée et soldée à zéro dirhams ;

➤ Quelle tarification pour la e-carte ?

- Frais de souscription, renouvellement et remplacement : 25 DH par an
- Frais de décharge en agence : 10 Dhs payables en espèces en agence
- Frais transactionnels pour le e-commerce international : 1,6 % + 5 Dhs HT

NB : Les frais relatifs à la souscription sont prélevés du compte principal de votre contrat Barid Bank Mobile. Les frais relatifs aux autres services payants sont prélevés directement du solde de votre e-carte.

➤ Quels plafonds de paiement pour la e-carte ?

- Plafond du solde de la e-carte : 50 000 Dhs
- Plafond e-commerce national (en dirhams): 50 000 dhs par an.
- Plafond e-commerce international (en devises) : A hauteur du plafond en vigueur autorisé et disponible au niveau de l'Office des Changes;

NB :

- Les frais liés à la e-carte et à son utilisation ne sont pas intégrés dans le calcul du plafond de la dotation pour le commerce électronique utilisé;
- Une fois l'année civile terminée, le reliquat non utilisé de la dotation ne peut être reporté et cumulé à la dotation de l'année civile suivante ;
- La remise à zéro du plafond de la dotation pour le commerce électronique se fait au 31 décembre.